

## Objectif 5 : Égalité entre les sexes

**Cible ONU:** 5.1 - Mettre fin, partout dans le monde, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles

**Indicateur 5.i2 : Part des femmes dans les disciplines scientifiques à l'université**

### Concepts et définitions

#### Définition de l'indicateur :

Part des femmes dans l'ensemble des disciplines scientifiques à l'université (y compris dans les écoles d'ingénieur) par grandes filières.

#### Concepts :

La population concernée correspond à l'ensemble des étudiants inscrits à une formation donnant lieu à la délivrance d'un diplôme national ou d'université, ainsi que les préparations aux concours de la fonction publique. Toutes les formes d'enseignement sont prises en compte (enseignement à distance, formation continue, formation par alternance ou par apprentissage).

#### Champ :

France métropolitaine et départements d'outre-mer

#### Commentaires :

Cet indicateur est un indicateur complémentaire<sup>1</sup> aux indicateurs Onusiens et peut être rattaché à la cible ONU 9.5.

C'est également un indicateur européen.

### Méthodologie

#### Méthode de calcul :

Nombre d'étudiantes dans la filière / Nombre total d'étudiants (hommes et femmes) dans la filière.

<sup>1</sup> *Un indicateur complémentaire est un indicateur ne pouvant pas être rattaché à un indicateur onusien car trop dissimilaire ; mais pouvant être rattaché à une cible ONU la plupart du temps.*

**Désagréations retenues :**

Aucune.

**Agrégats régionaux :**

L'indicateur peut être décliné au niveau régional.

## Source des données

**Description :**

L'indicateur est produit à partir des données d'inscription du dispositif SISE (Système d'Information sur le Suivi de l'Etudiant). Ces données sont collectées par inscriptions individuelles chaque année auprès des établissements d'enseignement supérieur.

**Champ de l'opération:**

France métropolitaine et départements d'outre-mer

**Périodicité :**

Annuelle

**Commentaires (ex. comparabilité dans le temps et dans l'espace) :**

Les données sont disponibles depuis l'année universitaire 1984-1985. Le détail des filières scientifiques débute à partir de 1994-1995 avec la mise en œuvre du dispositif SISE, ce qui entraîne une rupture de série. Les données en provenance des départements d'Outre-Mer sont comptabilisées à partir de l'année 1997-1998.

## Références / Publications

[L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en France : La parité dans l'enseignement supérieur](#)

[Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche, édition 2019](#)